



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHEVRY

05/06/2026

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers votants : 17
Date de la convocation : 29/05/2026

Le cinq juin deux mil vingt-six, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Stéphane MITZAS.

Présents : Stéphane MITZAS ; Thierry MARECHAL ; Sébastien DE WYSOTZKI ; Rabiaa HABCHANE ; Julie STORDIAU ; Pollyanna DO CARMO ; Elsa DUFOUR ; Cécilia JOSSERAND ; Virginie MATHIEU ; Oktay COSKUN ; Céline JOIGNAUX ; Sylvain MISSE ; Samuel CANGE ; Hana BILAK ; Patrick TISSOT, Stéphane VENDEVILLE

Procurations : Sylvie VAUTHIER à Stéphane MITZAS,

Secrétaire : Julie STORDIAU

OBJET : Subventions aux associations 2026

Monsieur l'adjoint au Maire délégué aux Finances informe le Conseil Municipal des demandes de subvention adressées par les associations à la commune de Chevry et indique que la Commission Finances, en date du 18 mai dernier, a examiné en amont toutes ces demandes. Il est proposé d'attribuer pour l'année 2026 les subventions suivantes :

NOM	MONTANT ACCORDE
AMICALE DES CHASSEURS ALPINS DU PAYS DE GEX	500,00 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE CHEVRY	500,00 €
ESCO ECHENEVEX	1 000,00 €
SOU DES ECOLES DOLTO	2 000,00 €
SMCC	3 000,00 €
EMCCE	3 000,00 €
APEL Sainte Marie	1 000,00 €
CHEVRY FM	500,00 €
AMICALE DES GRANDS DE CHEVRY	500,00 €
CFA MFR VULBENS	200,00 €
AAPPMA (PISCICULTURE)	200,00 €
ACCUEIL GESSIEN	200,00 €
USPG UNION SPORTIVE PAYS DE GEX	350,00 €
PAYS GEX NATATION	300,00 €
FERNEY SKI	200,00 €

2026_06_04



MFR du Pays de SEYSSEL	200,00 €
AMICALE ANIMATION HOPITAL PAYS DE GEX	200,00 €
J'AI COMPRIS, J'AGIS	200,00 €
ASSOCIATION PREVENTION ROUTIERE	200,00 €
APICY	300,00 €
AIN EST ATHLETISME	200,00 €
LA GEXOISE	600,00 €
	15 350,00 €

En outre, au regard d'un projet spécifique intitulé GOTHIA CUP, une subvention exceptionnelle de 2000€ sera attribuée à l'ESCO afin de permettre aux U17 et leurs encadrants de participer à cette manifestation internationale.

Les Conseillers municipaux membres de Bureau d'association n'ont pas pris part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

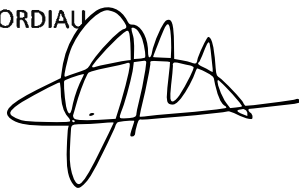
- **DECIDE** d'allouer une subvention annuelle de fonctionnement aux associations répertoriées dans le tableau ci-dessus.
- **DECIDE** d'attribuer à titre exceptionnel 2000€ à l'ESCO pour le projet GOTHIA CUP

Fait et délibéré à Chevry les jours, mois et an que-dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

La Secrétaire,
Julie STORDIAU



Le Maire,
Stéphanie MITZAS



2026_06_04

